

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 22: Zinal-Grimentz

Artikel: Cluster sport international, université de Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉSULTATS DE CONCOURS

CLUSTER SPORT INTERNATIONAL, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Le 28 octobre, les conseillers d'Etat Pascal Broulis et Anne-Catherine Lyon ont dévoilé le résultat du concours « Cluster sport international » lancé en mai dernier. Palmarès et extraits du rapport du jury.

Le nouveau bâtiment à réaliser sur le campus de l'Université de Lausanne à Dorigny, à proximité du lac et des infrastructures sportives, accueillera le Cluster Sport International (CSI), la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), l'Académie des sciences et techniques du sport (AISTS) et l'Institut des sciences et du sport de l'Université de Lausanne (UNIL-ISSUL).

Depuis une vingtaine d'années, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne mènent une politique conjointe en vue d'attirer sur leur sol le siège de fédérations sportives et d'organisations internationales, ainsi que des manifestations et congrès sportifs internationaux.

Cette politique commune a été intensifiée au fil des années, avec un succès indéniable. Aujourd'hui, 56 organisations et fédérations sportives ont leur siège ou une antenne sur le territoire vaudois. Les autorités cantonales et communales souhaitent créer un Cluster Sport International, doté d'un secrétariat général, qui sera chargé de renforcer les liens entre les organisations sportives hébergées dans la région. L'AISTS prend toujours plus d'importance dans son rôle de formation des cadres auprès des fédérations et a un besoin accru de visibilité. L'Université de Lausanne devient le pôle de recherche et d'enseignement le plus important de Suisse dans le domaine des sciences du sport.

Enfin, la FISU, à l'étroit dans la Maison du Sport International, souhaite déplacer son siège dans le futur

bâtiment du Cluster. La présence de cette fédération sur le sol vaudois est d'un intérêt majeur pour le Canton et la Ville de Lausanne.

Dans ce contexte, il est apparu cohérent de réunir sous un même toit le Cluster Sport International, la FISU et les compétences scientifiques de l'AISTS et de l'UNIL-ISSUL sur le campus de l'Université de Lausanne. Le nouveau bâtiment fera l'interface entre le monde du sport international et celui de la recherche de pointe dans ce domaine.

Ce nouveau bâtiment constituera un signe fort de la volonté vaudoise d'offrir au monde sportif international une plateforme de compétences unique en sciences du sport. En parallèle, l'Université de Lausanne a des besoins d'extension à moyen terme au sud du bâtiment Internef. Le maître de l'ouvrage souhaite qu'une réflexion sur l'ensemble du site soit menée afin de créer un aménagement cohérent et dont le bâtiment du Cluster sera construit dans une première étape. C'est l'opportunité de mener une réflexion sur la redéfinition de l'entrée sud au site universitaire. Les nouvelles constructions, accompagnées d'une esplanade d'entrée orientée vers le lac, agiront comme un véritable signe d'entrée au campus de l'Université de Lausanne.

Extrait du rapport du jury¹

¹ Le rapport complet peut être consulté à l'adresse www.vd.ch/actualite/archives/2013/octobre/28/articles/unil-une-architecture-emblematisque-pour-le-sport

Membres du jury

Emmanuel Ventura, architecte cantonal et président du jury / Nathalie Rossetti, architecte / Andréa Bassi, architecte / Marco Bosso, ingénieur civil / Yves Roulet, ingénieur en environnement / Mauro Turin, architecte / Denis Woeffray, architecte / Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL / Nicolas Imhof, chef du service des sports / Philippe Pont, chef du service SIPAL / Eric Saintrond, FISU / Astrid Dettling, architecte / Kimio Kukami, architecte / Davide Righenzi, SIPAL / Daniel Abimi, DFIRE / Léonz Eder, FISU / Benoît Frund, UNIL / Claude Stricker, AISTS



1 LA RUCHE

KARAMUK * KUO ARCHITEKTEN GMBH ZÜRICH – KARTEC ENGINEERING GMBH ZOLLIKERBERG – RAUMANZUG GMBH ZÜRICH

1^{er} rang, 1^{er} prix / 65 000 CHF

De par son gabarit et son concept urbanistique, le bâtiment proposé donne une réponse urbaine judicieuse au campus de l'UNIL, ce dernier étant entendu comme un parc dans lequel viennent prendre place les différents bâtiments indépendants qui le composent.

Il s'érige selon un volume compact de cinq niveaux qui vient s'équilibrer harmonieusement avec les bâtiments voisins immédiats de l'ISDC et de l'Extranef, et qui vient s'affirmer comme le premier bâtiment à être vu depuis la route cantonale en provenance de Lausanne et depuis la sortie de l'autoroute.

Le jury se demande si une position orthogonale en accord avec le reste des bâtiments du campus et de l'extension de l'Internef proposée ne donnerait pas une meilleure cohérence à la prise de position urbaine.

L'idée d'un bâtiment défini selon un volume précis, comportant un anneau périphérique d'espaces de travail fermés et un noyau central d'espaces collectifs ouverts, est exploitée de manière exemplaire.

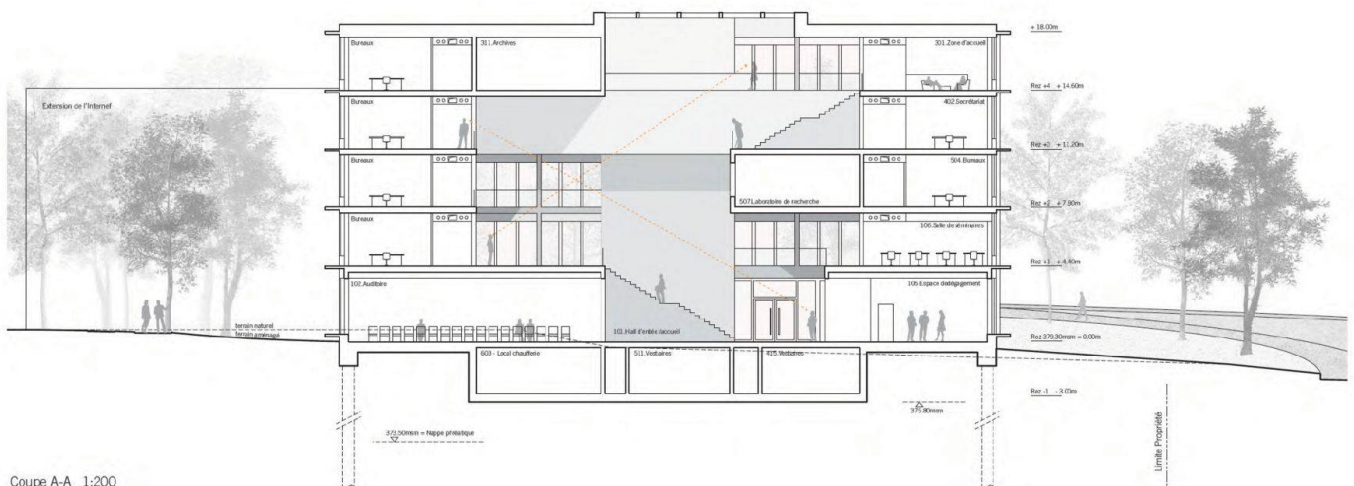
En effet, le percement varié des différentes dalles des étages, avec une fermeture verticale par étage soigneusement étudiée, produit un espace de travail informel et de rencontres d'une grande qualité spatiale, qui devient le cœur du bâtiment du Cluster. Cet espace central se dilate et se contracte, en même temps qu'il se déplace au fur et à mesure qu'il passe d'un étage à l'autre, produisant des zones de travail et de repos particulièrement captivantes. Le fait que ces zones collectives rassemblées dans cet espace appartiennent aux entités différentes UNIL-ISSUL, AIST, FISU, pourrait supposer un problème d'usage si la gestion du bruit n'était pas parfaitement étudiée et

résolue. Le jury aperçoit dans ce sens, des éléments se dégageant de la proposition qui lui permettent d'imaginer des solutions tout à fait satisfaisantes.

Les locaux correspondant aux différents groupes fonctionnels sont bien dimensionnés et leurs relations internes correctement établies; les bureaux de proportion carrée et les salles de réunions étendues sont dans ce sens particulièrement appréciés.

L'articulation des fonctions du rez-de-chaussée est appréciée. Néanmoins, à la différence des étages, où les zones de circulation sont très bien proportionnées, le rez-de-chaussée manque de générosité en ce qui concerne les espaces d'évolution du public arrivant depuis l'extérieur.

Les façades, soigneusement étudiées par le concurrent sont appréciées par le jury. Une partie du jury estime toutefois cette solution un peu timide.



Coupe A-A 1:200

2 MONTCLUSTER

DÜRIG AG ZÜRICH – MWV BAUINGENIEURE AG BADEN – PIERRE CHUARD FRIBOURG SA FRIBOURG

2^e rang, 2^e prix / 60 000 CHF

L'auteur du projet MontCluster propose une lecture de la morphologie naturelle et construite du campus universitaire comme première clé d'interprétation du nouveau bâtiment pour le Cluster.

L'idée structurante du projet est liée à la présence des monticules artificiels anti-bruits qui entourent le campus universitaire et dessinent la topographie du lieu. L'auteur propose de poser le nouveau bâtiment du Cluster et la future extension de l'Internef sur ces monticules, leur donnant ainsi une présence importante sur le site. La position privilégiée à l'entrée du campus de la parcelle du concours confère aux bâtiments l'emphase nécessaire pour consolider leur forte représentativité.

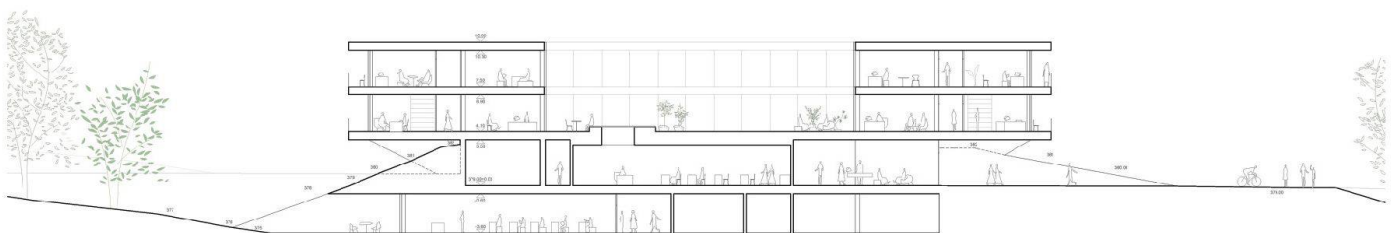
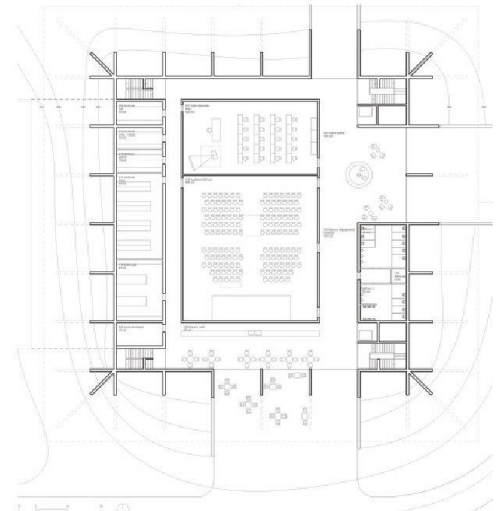
Le principe d'organisation fonctionnelle du bâtiment du Cluster est très clair et convaincant. En positionnant les surfaces administratives des différents

pôles sportifs sur un socle dédié aux surfaces collectives de cours et de rencontre, l'auteur contrôle avec précision des programmes de natures différentes. Cette décision est accompagnée par deux solutions typologiques distinctes. Pour les bureaux il s'agit d'organiser les espaces de travail sur deux niveaux en anneau autour d'une cour centrale de grande qualité. Les espaces à caractère collectif sont situés sur un socle qui interagit avec la topographie du site en s'organisant autour de l'auditoire principal. La connexion avec le terrain naturel, les différentes possibilités d'accès et la variété des espaces d'accueil sont de qualité et permettent une souplesse d'usage.

Le jury, tout en reconnaissant la valeur des choix architecturaux, se questionne sur le cloisonnement important entre la zone de bureaux des pôles sportifs

et les espaces dédiés aux réunions et événements. La solution répond avec clarté au souci d'usages différenciés mais condamne la possibilité d'interaction. Des doutes sont relevés au sein du jury quant à la gestion des espaces dédiés à l'accueil et à l'entrée du bâtiment, peu représentatifs du caractère événementiel du futur bâtiment. Quelques réserves sont également à noter quant à la flexibilité des espaces de réunion au sous-sol et l'apport de lumière naturelle dans les zones de travail du même niveau.

L'expression architecturale de MontCluster est de qualité et permettrait au bâtiment de consolider une image identitaire forte à l'entrée du campus universitaire. Les proportions de l'édifice, le langage de composition de la façade et l'usage d'un matériau unique confèrent un caractère fort au nouveau Cluster. Le jury en félicite l'auteur.



3 TRACK & FIELD

3^e rang, 3^e prix / 40 000 CHF

MADE IN SÀRL GENÈVE – MUTTONI & FERNANDEZ ING. CONSEILS SA ÉCUBLENS –
JAKOB FORRER SA LE MONT S/LAUSANNE – SCHUMACHER INGENIERIE SA GENÈVE –
AEBISCHER & BOVIGNY LAUSANNE – GARTENMANN ENGINEERING LAUSANNE –
BCS SA NEUCHÂTEL

En proposant volumétrie et géométrie dans la continuité des bâtiments du proche campus universitaire, TRACK & FIELD ne cherche pas à se démarquer de façon significative de son environnement. Evident par sa situation d'objet en tête du campus, le statut de porte d'entrée est renforcé voire magnifié par une dramatisation et une manipulation du programme, dans une recherche d'exceptionnel. Le jury apprécie. Le projet assume et intègre de façon convaincante les caractéristiques spatiales particulières du site, jouant de manière sensible avec les contraintes topographiques afin de les intégrer en tant qu'éléments de projet.

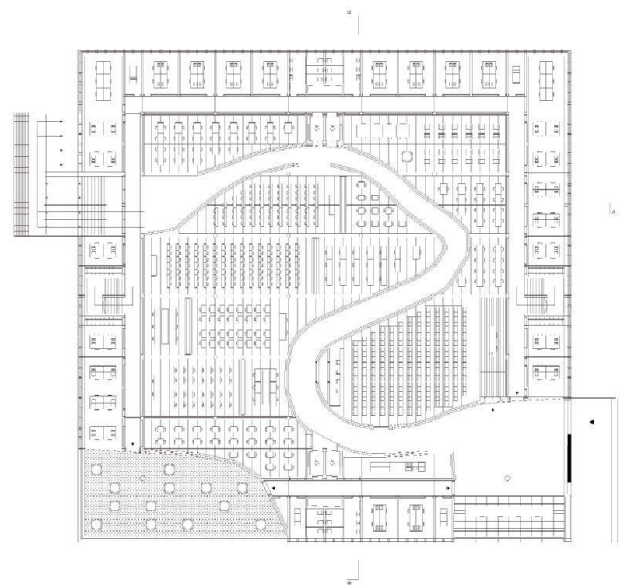
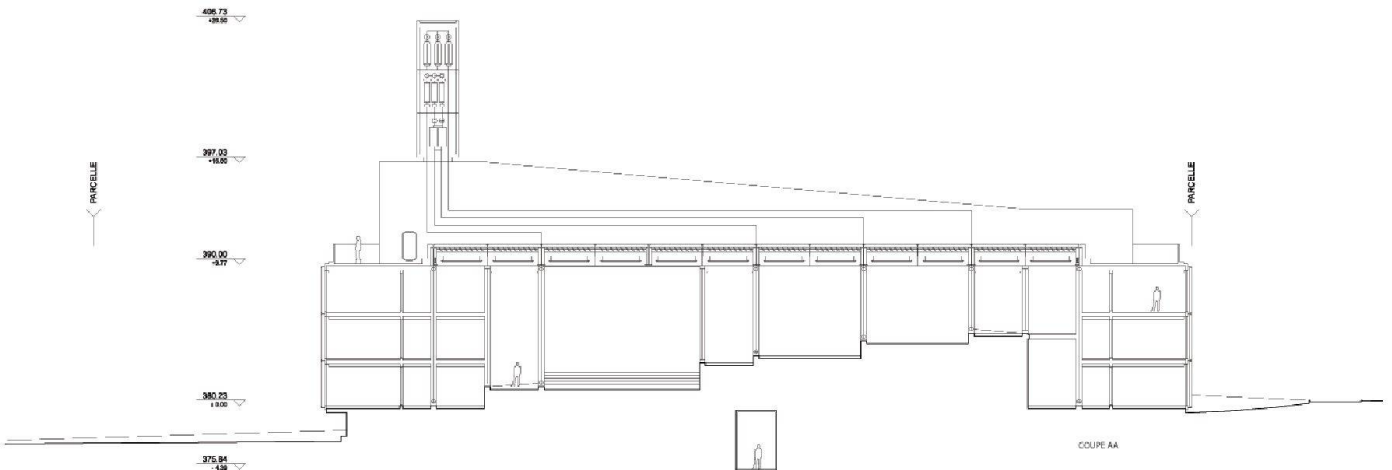
L'ordonnance programmatique est d'une grande clarté et inventivité. Les espaces communs, auditorio, salles de séminaire et de réunions occupent le centre du bâtiment, organisés en plateaux successifs selon la déclivité du terrain. Ils sont desservis par une circu-

lation intérieure serpentant en pente douce entre les différentes salles, de l'entrée principale inférieure à la toiture terrasse accessible, recréant ainsi la mémoire de la promenade sur le terrain naturel. Cette organisation ne convainc pas l'entier du jury. Une couronne de bureaux, généreusement ouverte sur le paysage, entoure les espaces majeurs, offrant aux utilisateurs le contact sur l'extérieur mais aussi la perception de la vie intérieure du Cluster.

L'implantation « sur la butte », habile dans sa réflexion, est cependant fortement remise en doute par l'analyse géotechnique. En effet, cette analyse révèle le positionnement aléatoire du bâtiment en regard à la butte de même que la portance insuffisante du sol, nécessitant le re-travail complet du terrain.

Le système structurel proposé est souple et évolutif, avec une trame régulière et des portées raisonnables. La proposition de matérialisation appuie et

renforce le concept proposé. La façade vitrée de type rideau intègre une structuration fine et régulière en aluminium anodisé, apportant l'éclairage souhaité et contrôlé aux différents bureaux, tandis que les espaces communs au cœur du bâtiment sont éclairés par la verrière qui les recouvre intégralement. Tous ces éléments sont munis d'une batterie de dispositifs techniques assurant ventilation, protection solaire, contrôle de la lumière, sécurité et absorption phonique. Le concept CVS, s'il est précisément décrit dans le rapport, manque de détails dans ses informations graphiques. L'auteur propose l'édification en toiture d'une « poutre technique », permettant d'intégrer les installations techniques nécessitant un contact direct avec l'extérieur. Ce projet séduit le jury et les futurs utilisateurs mais il les interroge sur la question de l'adéquation de son concept au programme recherché.



4 QUATRE DE POINTE

4^e rang, 4^e prix / 25 000 CHF

Le projet adopte une approche respectueuse et peu envahissante vis-à-vis de l'environnement existant. Il propose en effet une implantation intelligemment définie par rapport à la topographie du site – sur le talus, avec un étage partiel de sous-sol, limitant ainsi l'excavation du sol – dans un dialogue équilibré avec les bâtiments existants.

Le bâtiment, conçu dans le respect de l'attitude génératrice du campus de l'université de Lausanne – un parc ponctué de bâtiments-objets –, ne propose pas de forme forte ou d'image emblématique mais une composition d'éléments à la fois structurels, spatiaux et esthétiques qui lui confère des qualités indéniables.

L'organisation des espaces intérieurs est bien étudiée: au rez-de-chaussée, un grand hall central sur trois niveaux accueille le visiteur et distribue les accès aux espaces majeurs – un auditorio, une cafétéria et une série de salles de cours et séminaires.

Les étages sont aménagés autour du prolongement du hall central, avec une ceinture de bureaux et d'espaces mineurs. Des passerelles traversent le vide central et assurent une circulation efficace et convaincante entre les différents bureaux.

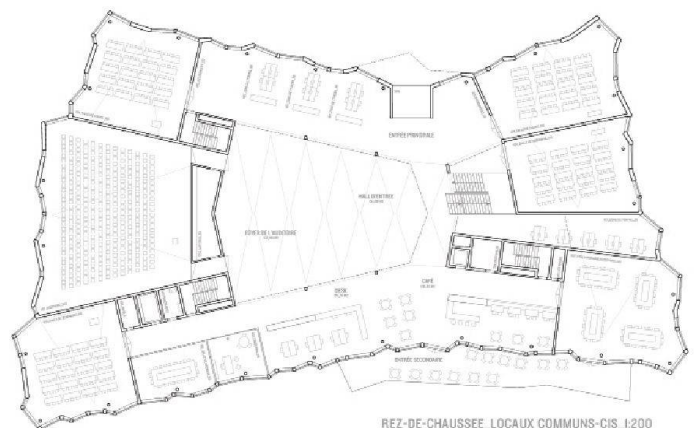
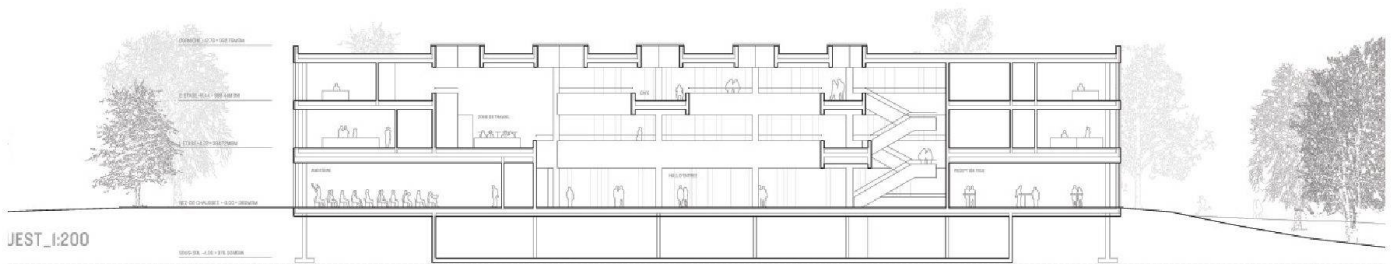
La façade modulaire est indépendante par rapport à la structure porteuse et propose un rythme irrégulier de pliages qui lui donne une apparence dynamique.

Le phasage du projet prévoit trois étapes de réalisation: la première étant la construction du nouveau bâtiment du Cluster et la deuxième l'extension de l'Internef, la troisième étape – pas prévue dans le cahier des charges du concours – propose la renaturalisation du site.

Malgré son intérêt fonctionnel, de lieu de rassemblement, et idéalement placé pour l'organisation d'événements publics, l'atrium central ouvert représente un élément perturbateur dans la pratique du

bâtiment. Générateur de bruit, cet élément spatialement très intéressant, influence de manière trop importante le fonctionnement du bâtiment, il en limite en effet les usages simultanés.

Le travail relatif à l'expression de la façade apparaît en outre peu convainquant et difficilement justifiable en relation au surcoût probable qu'il engendrerait sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment. Finalement, malgré la finesse et la sensibilité – fort appréciées – avec laquelle elle a été mise en place, la renaturalisation du site semble contourner la problématique de la route.



5 SOUS LES PLATANES

5^e rang, 5^e prix / 20 000 CHF

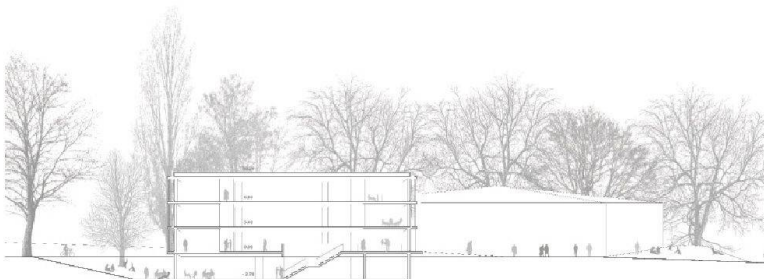
Le projet « sous les platanes » se distingue par une grande sobriété dans l'ensemble de sa démarche. C'est par une dynamique forte et bien pensée qu'il se met en relation avec les constructions existantes.

Il se positionne de manière fine et efficace. Il s'appuie sur l'allée de platanes à l'ouest de la parcelle.

La volumétrie du bâtiment du Cluster est compacte et le programme est réparti sur quatre niveaux. La typologie est claire et rigoureuse: une couronne de bureaux s'organise autour d'un cœur contenant, outre deux noyaux de services, l'auditoire et la salle de séminaire de la FISU. La qualité spatiale de ces deux espaces majeurs est à relever. En triple hauteur, ils sont éclairés naturellement par une toiture lumineuse et au rez-de-chaussée, un de leur côté s'ouvre entièrement sur le parc d'entrée au campus à travers un grand hall vitré qui donne à lire toute la dimension du bâtiment dans sa longueur. Autant le grand auditoire fonctionne comme boîte lumineuse cherchant le contact dans les bureaux des étages, autant la salle de séminaire de la FISU a des proportions moins convaincantes et elle ne prend pas partie de la verticalité pour se mettre en relation avec l'étage des bureaux de la FISU.

La structure porteuse en béton est en adéquation avec la typologie: une structure ponctuelle en périphérie permet une flexibilité des bureaux et les murs porteurs intérieurs définissent les deux espaces magnifiés.

ATELIER D'ARCHITECTURE TRINCA OMAR LAUSANNE – GIACOMINI & JOLLIET INGÉNIEURS SA LUTRY – RG RIEDWEG & GENDRE SA CAROUGE – INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT S/LAUSANNE – PRONA SA YVERDON-LES-BAINS – L'ATELIER DU PAYSAGE JEAN-YVES LE BARON SÀRL LAUSANNE



6 CACTUS

6^e rang, 6^e prix / 15 000 CHF

Le contexte urbain et l'insertion paysagère sont mis en valeur par une analyse sensible du lieu. Le site est interprété comme un delta ouvert vers le lac, défini à l'ouest par l'allée de platanes et à l'est par le cours d'eau. Le volume, de taille réduite en plan, recherche une générosité en hauteur. La distance à la limite vers la route cantonale n'est malheureusement pas respectée, la grande hauteur du bâtiment provoquerait un déplacement du Cluster vers le nord.

Le bâtiment proposé est défini par un socle traité dans la morphologie du passage sous la route et un bâtiment léger qui se développe en hauteur, vitré et transparent. Le socle sous-terrain abrite toutes les fonctions communes et les locaux de plus grandes dimensions: un choix très apprécié par le jury, qui permet de libérer le bâtiment des annexes volumétriques dérangeantes. CACTUS se caractérise par une silhouette singulière: des plateaux de dimensions régulières s'empilent les uns sur les autres. Ce geste se reflète aussi dans les choix structurels: la structure porteuse classique avec noyau et piliers en béton armé pour les locaux plus petits, est interrompue rythmiquement par des structures cadre-poutre là où les fonctions demandent plus de générosité.

PERSONENI RAFFAELE SCHÄRER SÀRL LAUSANNE
AB INGÉNIEURS SA LAUSANNE
ENERCONSEIL SION SA SION

Une proposition intéressante est faite pour la circulation interne avec un double escalier qui permet le fonctionnement de chaque institution de manière autonome, séparé des zones publiques.

La structure porteuse et les choix architecturaux répondent aux besoins fonctionnels du programme de manière très intéressante: les différentes institutions développent une identité propre. Plus difficile sera de répondre à des questions de flexibilités dans le futur. Le projet est reconnu pour ses qualités d'implantation, d'organisation intérieure et des espaces extérieurs, mais n'offre finalement que peu de souplesse, nécessaire aux besoins futurs du Cluster.

